

La Filature inc. ou comment la foi déplace des montagnes politiques_

Par Jean-Yves Vigneau
Coordonnateur, La Filature

L'aventure a débuté il y a deux décennies, soit en 1982, lorsqu'un groupe d'artistes, déterminés à poursuivre leur travail dans l'Outaouais plutôt que de quitter la région pour aller vers Montréal comme l'avaient fait leurs prédécesseurs, se sont installés au 205, rue Montcalm, dans cet édifice vétuste prêté par la Ville de Hull et qu'ils occuperont et entretiendront durant vingt ans. Ils ont d'abord créé un atelier de gravure, La 7^e ouest, qui devint rapidement le centre d'artistes AXENÉO7 où, depuis 1983, a été présenté le travail de centaines d'artistes de toute provenance. Pour partager les coûts d'entretien de l'édifice, des ateliers ont été offerts aux artistes à l'étage et au sous-sol. C'était le début de cette collaboration entre les artistes et la municipalité qui allait mener à la réalisation de La Filature vingt ans plus tard.

En 1986, certains de ces mêmes artistes associés à de nouveaux venus ont décidé de créer le Centre de production DAÏMŌN qui devait permettre de regrouper les artistes photographes et les artistes intéressés par le nouveau médium qu'était la vidéo. DAÏMŌN s'est installé lui aussi au 205, rue Montcalm, dont il a fini par occuper tous les recoins du sous-sol. Au cours des années, il a ajouté à ses activités d'autres avenues comme l'infographie et les nouveaux médias.

Tout ce beau monde s'est vite retrouvé à l'étroit dans cet édifice en mauvais état pour lequel il était impossible de trouver des fonds afin de le rénover puisque le bâtiment, quoique sous la responsabilité de la Ville de Hull, appartenait à la Commission de la capitale nationale, donc au gouvernement fédéral. L'ambition de doter la région d'un équipement permanent voué aux arts visuels et aux arts médiatiques est donc née très rapidement. Les études ont porté sur plusieurs sites et bâtiments. En 1992, l'achat par la Ville de Hull d'un ancien cinéma sur la promenade du Portage a fouetté les ardeurs. Un premier projet, avec plans préliminaires, a été proposé à la municipalité. Malheureusement, la revitalisation de cette artère du centre-ville n'en était qu'aux balbutiements et le projet a avorté, sans pour autant décourager les promoteurs qui ne lâcheront pas prise. En 1994, la municipalité fait l'acquisition de l'ancienne filature Hanson Hosiery Mill's, pour la mettre à la disposition des promoteurs à la condition qu'ils trouvent les fonds pour rénover cet édifice centenaire. C'est alors qu'est née La Filature inc., en référence à cet édifice qui a été une manufacture de bas de laine et une des plus importantes entreprises de l'histoire industrielle de Hull. Une demande de financement est présentée au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Hélas, un moratoire sur le financement des équipements culturels par le gouvernement du Québec est tombé comme un couperet sur les espoirs ravivés. Mis en place d'abord pour un an, ce moratoire a été maintenu durant près de cinq ans, de quoi éteindre les plus grandes passions. Pourtant, ce n'était pas suffisant pour venir à bout de la ténacité des artistes. Pendant ce purgatoire, les organismes promoteurs, AXENÉO7 et DAÏMŌN, se sont concentrés sur le développement de leurs programmations artistiques, se taillant une place de choix sur l'échiquier québécois et canadien. Ils ont réussi, même durant cette période de restrictions budgétaires, à plus que doubler leurs budgets d'opération, et à réaliser des projets de grande envergure.

Ce n'est qu'à l'automne 1998, au cœur de la campagne électorale québécoise, qu'ils ont obtenu un accord de principe sur la participation financière du gouvernement du Québec. Il a fallu cependant attendre jusqu'au printemps 2000 pour en arriver à un engagement ferme et à l'annonce d'une subvention.

En juin 2001, après une révision complète des plans et devis, l'achat de la propriété et la négociation d'un financement temporaire, les travaux ont enfin démarré. Ces derniers ont été initialement prévus sur une période de six mois ; l'échéancier sera respecté et les budgets de construction aussi, malgré l'effarante hausse des coûts de construction en Outaouais. Le projet architectural réalisé correspond bien au rêve et l'ouverture officielle avait lieu le 25 janvier 2002.

Heureusement, tous les projets d'équipements culturels ne prennent pas autant de temps à se réaliser. Pour réaliser La Filature, il aura fallu défendre le dossier devant une demi-douzaine de ministres de la Culture, sans compter les députés de la région, les attachés politiques et les agents du ministère qui se sont succédé au cours de cette période. Il a fallu suivre de près au moins trois campagnes électorales provinciales et autant d'élections municipales, sans oublier un référendum. Toutefois, nous devons nous féliciter d'avoir pu travailler avec une municipalité qui a placé la culture au rang de ses priorités. Il ne faut pas croire pour autant qu'il a été aisé de maintenir le besoin d'un équipement pour les arts visuels et les arts médiatiques sur le même ordre du jour que les taxes municipales, l'enlèvement des ordures et les patinoires.

Il aura fallu, avec le Conseil régional de la culture de l'Outaouais (CRCO), avec le Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO) et avec la Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications, mettre le projet La Filature en haut de la liste des priorités dans l'ensemble des besoins en équipements culturels. Il aura fallu réunir autour d'une même table les représentants du CRCO, du CRDO, de la SDÉO (Société de diversification économique de l'Outaouais) et du CLD (Centre local de développement), pour doter La Filature et les centres d'artistes des équipements nécessaires à leur développement. Le ministère du Patrimoine canadien, à travers son programme « Espace culturels », est venu compléter ce parc d'équipements.

Aujourd'hui, les artistes de l'Outaouais, à travers les organismes qu'ils ont créés, se retrouvent propriétaires d'un ensemble d'équipements culturels qui aura coûté aux fonds publics de toutes provenances plus de deux millions et demi de dollars. Ils auront été convaincants, et avec le soutien de tous les convaincus, ils ont su créer un véritable consensus régional. On leur a fait confiance et on continue de leur faire confiance pour le maintien et le développement de ces outils dont ils sont les propriétaires, les gestionnaires et les gardiens.

La Filature, un lieu de création et de diffusion pour les arts visuels et les arts médiatiques en Outaouais, a été rendue possible parce que des artistes ont su communiquer leur passion à des acteurs de la scène culturelle et politique, à des architectes (la firme Audet, Fortin, Corriveau, Salvail) qui ont donné beaucoup plus qu'ils ont reçu, et même aux ouvriers qui ont mis du cœur dans la réalisation de ce projet hors de l'ordinaire.

Après de longues années de démarches politiques et administratives, on aura réussi à doter la région de l'Outaouais d'une infrastructure et d'équipements permanents pour assurer un véritable épanouissement des pratiques en arts visuels et en arts médiatiques, et ce, grâce à la ténacité et au travail passionné des artistes dont la foi inébranlable a su déplacer des montagnes... politiques.

